

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/127
12 novembre 2001

(01-5739)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: français

BURUNDI

Déclaration de S.E. M. Adolphe Nahayo
Ambassadeur, Représentant permanent à Genève

La délégation du Burundi s'associe à celles qui l'ont précédée pour remercier les autorités du Qatar qui abritent la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Elle félicite par la même occasion le Secrétariat de l'OMC, en l'occurrence le Directeur général Mike Moore, ses collaborateurs et son personnel, pour l'appui qu'ils apportent à l'organisation et au déroulement de la Conférence. C'est l'occasion également d'exprimer notre soutien aux efforts du Directeur général Mike Moore en faveur du Cadre intégré et dans la réforme de la coopération technique à l'OMC. La délégation du Burundi voudrait à présent adresser à la Conférence les salutations et les excuses du nouveau Ministre du commerce et de l'industrie, M. Karikurubu Charles, qui n'a pas pu se joindre à nous suite à son calendrier chargé. Il m'a prié de vous communiquer son souhait de plein succès à cette conférence. En effet, le gouvernement de transition issu de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, signé à Arusha en Tanzanie, sous l'égide du Facilitateur Nelson Mandela, a été mis en place le 30 octobre dernier. Les autres institutions suivront d'ici la fin de ce mois, nous profitons de ce forum, pour demander à la Communauté internationale de soutenir le processus de paix du Burundi parce que la paix est nécessaire au commerce.

Je ne saurais poursuivre mon allocution sans vous féliciter M. le Président, pour votre élection à la direction des travaux de la quatrième Conférence ministérielle.

Prenant la parole après l'accession de la Chine populaire à l'OMC, ainsi que celle du territoire de Taipei Chinois, qu'il me soit permis d'adresser mes vives félicitations à nos amis chinois. L'entrée de la Chine populaire à l'OMC nous réjouit particulièrement parce qu'elle œuvrera à rendre l'institution équitale.

Revenant sur la Conférence ministérielle, la délégation burundaise apprécie la méthode inclusive que le Président de la Conférence a adoptée dans les consultations et les négociations selon les cas, sur un certain nombre de sujets pour rapprocher les positions et ainsi aboutir à une déclaration ministérielle et un programme de travail qui tiennent compte des intérêts de tous les Membres de l'OMC.

Cependant, la délégation du Burundi est préoccupée par le fait que l'agenda qui a fait l'objet de consultations ou de négociations selon les cas n'a pas tenu compte de façon explicite des propositions de la plupart des pays en développement, groupe dont le Burundi fait partie.

Au niveau de la forme et de la procédure, il est surprenant que la position des Ministres du commerce des pays les moins avancés, adoptée en juillet 2001 à Zanzibar, celle des Ministres africains du commerce, arrêtée à Abuja au Nigéria en septembre de cette année ainsi que celle des Ministres ACP du commerce, réunis à Bruxelles les 5 et 6 de ce mois n'aient pas été considérées. Le contenu des différentes déclarations a été relayé par les délégations intéressées à Genève mais aussi

par le Groupe des 77 et de la Chine de même que les amis de l'Agenda de développement. Force est de constater malheureusement que les projets de textes proposés ne reflètent pas les préoccupations des conférences susmentionnées.

La précédente démarche se traduit dans le fonds par l'indifférence ou des propositions confuses dans les projets de déclaration et de programme de travail par rapport aux questions intéressant particulièrement les pays en développement, comme la nécessité de simplifier les procédures et les normes d'accès aux marchés, le traitement spécial et différencié, l'assistance technique, le transfert de technologie et le renforcement des capacités de même que la mise en œuvre.

Le silence longtemps entretenu au cours des consultations sur la dérogation de l'OMC à l'Accord de Cotonou, l'allusion à peine faite sur l'importance des préoccupations non commerciales dans les paragraphes relatifs à l'agriculture, le silence sur la requête du Directeur général de l'OMC d'accroître le budget régulier pour l'assistance technique sont autant d'illustrations de la faible volonté d'intégrer les économies peu compétitives au commerce multilatéral.

Le Burundi apprécie à leur juste valeur les bienfaits du commerce multilatéral et souhaite les voir s'accroître au profit de tous les Membres de l'OMC.

Nous formulons le vœu que les négociations en cours puissent aplanir les différends entre les délégations, dans l'intérêt de chaque Membre de l'OMC pour faire de la présente conférence un succès.
